LES CONSEILS MUNICIPAUX PAR EES P.2
RALLUMONS LES ETOILES P.5
ALERTE DANS LE SUD-ESSONNE P.4
ÇA BOUCHONNE SUR LA N20 P.5
ETRECHY HIER ET AUJOURD'HUI P.3
BONNES PRATIQUES ET IDÉE LECTURE P.6

https://etrechyensembleetsolidaires.fr/

STRÉPINIA'COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy
ensemble et solidaires

EDITO

En ce début d'année, nous avons voulu apporter à notre gazette le sang neuf qui compose notre association. Notre regard sur la Commune reste le même, celui d'une critique constructive mais qui se veut surtout informative et porteuse de solutions et de voies nouvelles. C'est pourquoi vous trouverez dans ces quelques pages (6 cette fois) des articles tantôt citoyens tantôt purement associatifs, mais toujours empreints de curiosité.

En ces temps de confinements ou autres couvre-feux, il nous apparaît comme nécessairement évident de vous tenir informés des Conseils municipaux ainsi que des questions posées en fin de Conseil par EES, mais, à vouloir conserver l'horaire actuel des Conseils, sans possibilité d'accueil du public. La retransmission, bien qu'évoquée, sur divers supports, n'est toujours pas mise en place (au moment où j'écris) et quand bien même, elle se ferait, il est probable qu'elle peinerait à toucher tout le monde. Parce que la vie continue et ne laisse pas forcément aux citoyens beaucoup de temps pour visionner un Conseil municipal ou se pencher sur les dossiers en cours. Qu'ils soient communaux (travaux du stade) ou intercommunaux, sur les quelques enquêtes publiques (Pcaet, ferme photovoltaïque) que nous avons été invités à consulter et auxquelles il aura fallu répondre ces dernières semaines, dossiers qui engagent pourtant notre territoire sur plusieurs années. Ce nouveau format est à l'image de notre association, volontaire, pointu, divers et surtout inscrit dans la durée, puisque nous vous accompagnons depuis septembre 2015 avec nos gazettes.

Fanny MEZAGUER

Nouvelle édition : Évènement **EVEP** par EES

Dimanche 11 avril 2021

Ce slogan , nous le scandons depuis de nombreuses années et nous le déclinons de diverses manières, notamment par la découverte des espaces boisés qui ceignent notre commune.

Depuis 2016, nous avons tantôt investi la Butte Saint Martin, tantôt les Vaugibourgs (au dessus de la vigne), tantôt la proximité du hameau de Vaucelas et pour finir le parc de la Juine ainsi que la zone industrielle. EVEP version 2020 était l'année de la fin d'un cycle. Ce sera donc à la version 2021 qu'il incombera la tâche de boucler la boucle. Parce que nous sommes convaincus qu'à travers la connaissance de notre patrimoine, nous n'avons de cesse de vouloir le préserver et le respecter.

A chaque édition, nous avons évoqué le passé pour mieux défendre l'avenir.

Rendez-vous cette année, pour notre 6ème édition, le dimanche 11 avril de 8h30 à 11h30 pour d'abord un petit déjeuner d'accueil et ensuite partir par petits groupes vers les 4 points cardinaux qui entourent notre commune. Des surprises attendent petits et grands à l'arrivée. Notez bien nos autres rendez-vous le « Bric à Brac, Jardin en fête » le 16 mai prochain et la « Balade Gourmande » en juillet. Nous vous y attendons.

Retrouvez toutes les infos sur notre site et pages Facebook et Instagram.

Etréchy ensemble et solidaires

Écho des Conseils Municipaux

Séance du **18 décembre 2020**

Le règlement intérieur du CM (fonctionnement en séance et échanges) : la diffusion sur les réseaux sociaux de ces CM est envisagée.

Maintien des tarifs de la saison culturelle 2021 hormis l'élargissement du tarif réduit aux accompagnants de handicapés et aux étudiants.

Création de la réserve communale de sécurité civile : en cas de crise ou de risque majeur, appel à des volontaires bénévoles pour la sauvegarde de la population.

Deux questions portées par EES : 1ère question : Le projet 'Obépine' s'attache à détecter la charge virale dans les eaux usées. Quelle est la position de notre commune par rapport à ce projet ? ***Réponse*** *: Une démarche dans ce sens est envisageable.*

2ème question : La Commune est-elle intéressée par le concept « village étoilé » ? ***Réponse*** *: Plutôt à la recherche d'un autre concept qui concilierait : environnement et biodiversité, confort visuel et économie financière.*

Séance du **04 février 2021**

Etait présenté lors de ce conseil, le ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires) obligatoirement établi avant le budget primitif.

Le contexte économique général y est rappelé. Pour notre commune, le poids de la crise sanitaire, se traduit notamment par :

- des charges de fonctionnement exceptionnelles accrues,
- une baisse des recettes fiscales, des travaux prévus en 2020 non effectués (stade principalement)
- Une perte nette de 40 K€ résulte de la crise sanitaire. Les orientations budgétaires prévoient un maintien des tendances des années précédentes. La gestion du personnel et la maîtrise de leurs coûts, doivent aboutir à :
- assurer la qualité des services,
- développer compétence et polyvalence des agents,
- proposer une bonne qualité de vie au travail.

Les dépenses de fonctionnement, les économies d'énergie et la renégociation de contrats constituent des axes à améliorer.

La fiscalité n'augmente pas cette année. Mais les taux d'imposition de la commune, inférieurs à ceux pratiqués dans certaines communes avoisinantes, peuvent être revus les années à venir. La capacité de désendettement de la commune est jugée satisfaisante.

Suivent les points sur les travaux réalisés, en cours ou prévus et les subventions afférentes. Un agent de la commune est désormais chargé d'optimiser l'attribution de subventions. Les éléments constitutifs du financement d'investissement sont abordés : autofinancement, subventions et au terme l'expression d'un besoin de financement.

En conclusion, il est noté l'exigence :

- d'une gestion rigoureuse pour le maintien des niveaux de fiscalité et d'endettement,
- d'une prévision, à moyen et long terme, des investissements nécessaires pour une baisse des coûts de fonctionnement,
- de la nécessité d'envisager différents modes de partenariat.

Les autres délibérations portent notamment sur :

- la tarification pour l'occupation d'espaces du domaine public lors de manifestations organisées par des sociétés privées.
- des demandes de subventions en investissement culturel (Département et Région)
- d'intégration de parcelles dans le domaine communal.

Questions EES : 1. Sur la campagne de vaccination *'La commune, volontaire pour créer un centre de vaccination, facilite aussi l'accès des centres existants aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Quel dispositif en faveur des soignants, des pompiers et des aidants en général est-il envisagé ?'* ***Réponse*** *: La commune soutient déjà ces populations. La disponibilité des vaccins reste à connaître.*

2. Déploiement de la fibre optique : *Chaotique. La commune pourrait elle centraliser les réclamations pour plus d'efficacité face aux intervenants ?* ***Réponse*** *: Une communication sur le sujet est prévu .*

SIGLES ET ACRONYMES
CM : Conseil Municipal
CME : Conseil Municipal Enfants
Obépine : Observatoire Epidémiologique dans les Eaux Usées
ROB : Rapport d'Orientations Budgétaires
ADSE : Association de la Défense de la Santé et de l'Environnement de St Escobille

Séance du **04 Mars 2021**

Tony, le Maire des enfants, est présent. Il expose l'organisation du Conseil Municipal des Enfants, ses commissions (Culture, Sports et Loisirs, Développement durable) et actions prévues au sein des commissions.

Les délibérations suivantes portent sur :

- la gestion du personnel municipal (tableau des effectifs, télétravail)
- L'adoption du budget primitif suite à la présentation du ROB (CM du 04/02/21), le maintien des taux d'imposition en 2021
- Les subventions aux associations : alors qu'un règlement d'attribution a été adopté, des variations constatées par rapport aux années précédentes sont expliquées.
- Les subventions à caractère scolaires 2021 reconduites à l'identique.

Une motion de soutien à la commune de Saint Hilaire contre le projet de déversement de terres de remblais issues des travaux du Grand Paris. Une pétition est en ligne sur le site de l'ADSE.

Questions EES : **1. Personnes âgées, personnes handicapées** *: Manque d'accès aux quais SNCF et pour l'accompagnement numérique. Réponse : Des actions sont en cours.*

2 . Déneigement sur la commune

Réponse *: Des échos différents ont été entendus. Des difficultés de mise en place ont également été rencontrées.*

3 . Saison culturelle 2021

Réponse *: Fortes contraintes sanitaires imposées.*

Etréchy, hier et aujourd'hui

Evolution de la place de la Mairie

- La Mairie au début des années 1900 (photo ci-dessus), au centre l'entrée de la Mairie. A l'étage étaient les logements des instituteurs. L'entrée des écoles se faisait à l'arrière de la Mairie par la rue de l'Amandier pour les filles et par la place de l'Eglise pour les garçons.

- La Mairie dans les années 1930 : on remarque qu'à gauche et à droite l'inscription « communale » ne figure plus sur la façade. La place s 'appelait place de l'Eglise et le jardin Square Duval avec le

monument aux morts. M. Henri Duval, avant de partir à la guerre, a légué une somme de 5.000FF pour ériger un monument à la mémoire des soldats morts pour la France. Il est décédé le 25 septembre 1915. Le monument a été inauguré le 05 juin 1921.

- Un siècle plus tard, la place qui s'appelait place de l'Eglise a été rebaptisée place Charles de Gaulle.

- **Le saviez-vous ?** La place va faire l'objet d'une rénovation voulue par l'ancienne équipe municipale. Le **coût** des **travaux** sera de **870.400 €** (info en Conseil Municipal). Le projet sera consultable en Mairie.

Décryptage de l'assiette de nos enfants

Suite et fin

La première partie de cet article (cf. numéro 24) traitant de la loi **EGAlim** (États Généraux de l'ALIMentation) vous informait des **interdictions** progressives d'**éléments plastiques** (pailles, bouteilles, contenants) de **l'introduction** dans les menus de 50% de **produits durables** dont 20% de **bio** et parallèlement, d'assurer la traçabilité par le choix de **partenaires locaux**, notamment .Cette loi permet aussi, de lutter contre le **gaspillage alimentaire**.

Désormais, abordons le thème de l'adaptation des collectivités à ces nouvelles normes. A titre expérimental, les collectivités locales ont l'obligation de proposer un **menu végétarien** (une fois par semaine), d'afficher la composition des menus. En réalité, dans les cantines, cela se traduit par des repas végétariens, qui n'ont de végétariens que le nom. Souvent, les enfants ont du mal à reconnaître le plat servi et il finit à la poubelle ! On est loin de la lutte contre le gaspillage. Et le bio dans tout ça ... Car *il y a bio et bio.* Arrêtons d'estampiller **bio** sur les menus des cantines, ce prétendu bio, qui voyage depuis l'autre bout de la planète, en avion, le tout emballé dans du plastique.

Les sociétés de restauration qui proposent à nos collectivités, à des prix, défiant toute concurrence, ne donnent pas le change. Vous avez déjà mangé à la cantine ? Demandez leur avis aux enfants. Donc, pour certains, c'est le ventre vide, qu'ils passent l'après-midi. Les barquettes, arrivées le matin, toutes prêtes, ne font pas l'unanimité. Et même pas d'exception à Noël !

> La loi EGalim en résumé c'est :
>
> - **mieux rémunérer** les **producteurs** et les **agriculteurs** ;
>
> - accroître la **qualité sanitaire**, **environnementale** et nutritionnelle de nos produits ;
>
> - favoriser une **alimentation saine**, sûre et durable pour tous et intensifier la **lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Et si la solution était d'exploiter nos **propres ressources locales !** Nous vivons sur un territoire entouré de champs, d'exploitations agricoles et de commerçants qui pourraient contribuer à nourrir nos petits Strépiniacois. Ou encore une cuisine centrale à Etréchy, au sein de notre Communauté de communes (C.C). Ne l'oublions pas, cette compétence est dans la main de notre C.C. De fait : création d'emploi, favorisant l'économie circulaire, les circuits courts, une alimentation plus saine et une meilleure santé pour nos enfants. Un projet (un peu) ambitieux (ou pas !) qui pourrait être mis sur la table de nos élus. Allez « à tabbbbllllllleeeee ! »

Les dons de campagne

Notre groupe a souhaité faire don de son reliquat de campagne à une «association solidaire ou caritative, œuvrant sur Etréchy» : notre bureau a voté pour SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) et l'Amicale des Pompiers. A Etréchy, le 18 décembre dernier, par un jour d'hiver illuminé d'un soleil pâlot, rencontre au 17 rue du Haut Puits des deux associations SNL et Etréchy Ensemble et Solidaires. Marie-Claire Bidaud (Présidente, Marie-Noëlle Thauvin (Vice-Présidente) Françoise Brideron (Responsable du Groupe Local) pour SNL et Fanny Mezaguer (Présidente d'EES).

Chaque association a présenté quelques exemples d' actions. EES dans sa réflexion sur l'amélioration du cadre de vie des Strépiniacois, n'a de cesse de les informer, de les écouter et porter leur parole. Elle organise aussi des actions de découverte et de sauvegarde de l'environnement comme du patrimoine.
Pour SNL, Françoise a rappelé la vocation de cette association, avec quelques chiffres à l'appui :

- 532 logements en service sur 608 communes,
- 31 logements acquis sur 18 communes,
- 40 nouveaux logements par an,
- 415 bénévoles réunis en 41 Groupes Locaux de Solidarités,
- 32 salariés dont 15 travailleurs sociaux,
- 3432 ménages accueillis depuis 1990 (représentant environ 8 270 personnes),
- 2293 ménages relogés depuis 1990 (représentant environ 5 520 personnes),
- Prix du mètre carré location : 6,72 euros/m² hors charges

Puis toutes ont posé pour la traditionnelle photo de remise de chèque devant une maison réhabilitée par SNL : tout un symbole ! Du coup, deux personnes de SNL sont très intéressées par le Bric-à-Brac d'EES, et EES a découvert l'intérêt du mécénat d'entreprise d'où est issue Marie-Noëlle. L'amorce d'une coopération de deux locataires de SNL à la Fête de la musique confinée organisée par EES (voir le Républicain de l'Essonne du 25 juin 2020), offre de bons augures pour nous permettre d'envisager d'autres occasions de partenariat.

E.E.S - VIE ASSOCIATIVE

Focus sur une association : ADSE

En 2002, l'Association de Défense de la Santé et de l'Environnement de St Escobille (ADSE) proche d'Etampes a réussi a empêcher l'installation d'un Centre de Stockage de Déchets Industriels ultimes dans sa Commune. Nous sommes nombreux à suivre et à soutenir les activités de l'ADSE. Sortis victorieux de cette lutte difficile, ses membres continuent leurs actions afin de préserver l'agriculture et la santé des habitants de notre belle région agricole de Beauce et pour sauvegarder et améliorer la qualité de l'une des plus grandes nappes phréatiques d'Europe, très proche sous nos pieds. Malgré les contraintes dues à l'épidémie de COVID 19, comme beaucoup d'associations telle que la nôtre, ils ont pu mettre en œuvre la plupart des actions planifiées pour 2020. Leur champ d'action est vaste et dynamique : L'encadrement des produits phytopharmaceutiques, la recherche de solutions contre les nuisances olfactives du parc SUDESSOR cela ne concerne pas spécifiquement BIONERVAL mais une quantité importante de sites industriels, une participation active à l'enquête publique sur le projet d'implantation d'un entrepôt logistique sur la commune de Mauchamps, l'intervention pour empêcher les camions de sortir de la RN20 à Saint Martin d'Etampes et également la lutte contre l'abandon des animaux. L'ADSE participe à bien d'autres initiatives et anime aussi un *Répare-café* à Etampes qui vaut le détour de la rencontre (conditions d'ouverture très perturbées en ce moment…) ainsi qu'un dispositif de vente et redistribution de livres collectés avant leur destruction. Cette association courageuse mérite, à bien des égards, d'être soutenue.

Contact et info : www.adse-saintescobille.com

ACTU BRÛLANTE

ALERTE DANS LE SUD ESSONNE

L'ADSE a pris récemment connaissance d'un projet à haut risque de pollution sur la commune de Saint-Hilaire, aux lieux-dits Ardenne – La Saboterie, dès 2021. Ce projet d'un grand groupe industriel est présenté comme « un remodelage de terres agricoles » et prévoit en réalité le déversement de déchets en provenance des travaux du Grand Paris. **EES soutient leur action, pour signer leur pétition et les aider.**

Ça bouchonne sur la N20

L'A10 est une autoroute qui reste payante en Ile de France entre Les Ulis et Allainville.

Pourquoi ? Parce que ses premières sections ont été construites par Cofiroute à compter de 1971, et qui a donc reçu le droit de percevoir un péage aux portes de Paris. Or **depuis 50 ans**, les frais sont amortis, **la démographie et la circulation francilienne ont explosé** et il est devenu de l' « intérêt général » de **rendre gratuit ce tronçon de 32 km**, tout comme le sont tous les autres tronçons autoroutiers de l'Ile de France. Car que diriez-vous de payer le tronçon de l'A6 entre Le Coudray Monceaux et Evry ? Et bien, c'est ce que vivent nos voisins du Dourdannais et du sud Yvelines avec pour conséquence le report des flux de transport sur la N20. **Pourquoi ce report ?** Parce que tous les véhicules dont les poids-lourds veulent éviter de payer l'A10 après Artenay et arrivent sur la N20.

En conséquence, **la N20 draine autant que l'autoroute A10, soit 88000 véhicules/jour** au niveau de la Francilienne, alors qu'une autoroute est censée accueillir 3 à 5 fois plus que sa nationale associée. L'association A10 gratuite fête ses 20 ans cette année. Elle réunit usagers, riverains et élus pour que ce tronçon devienne enfin gratuit et permette donc l'équité régionale des usagers. Vous pouvez la rejoindre en vous renseignant et en faisant entendre vos voix :

http://a10gratuite.free.fr/wp/?p=2441 et sur notre site

Retrouvez d'autres articles en ligne :

https://etrechyensembleetsolidaires.fr/

Eteignons les lumières en ville, rallumons les étoiles

Dans la gazette précédente, nous vous avions informé que 12 000 communes françaises avaient décidé d'éteindre les lumières en ville la nuit. Pourquoi Etréchy n'a t elle pas encore délibéré pour expérimenter cela pendant la période de confinement et de couvre-feu? Pour avancer sur le sujet Etréchy Ensemble et Solidaires propose des arguments supplémentaires.

Pour que nos enfants revoient les étoiles :

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel. Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, le concours « Villes et Villages Étoilés », ouvert à toutes les communes, quelle que soit leur taille, valorise celles qui agissent pour la qualité de la nuit : Chamarande est labellisée, pourquoi pas Etréchy ?

Parce qu'il y a une loi

Contrairement à ce que l'on pense la loi existe et n'est pas appliquée, notamment en ce qui concerne l'éclairage des magasins. Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses : « Pour les villes inférieures à 800 000 habitants extinction obligatoire des publicités et enseignes lumineuses entre 1 h et 6 h du matin. Quelle que soit la taille de l'agglomération Les vitrines des magasins doivent être éteintes entre 1 heure et 7 heures . Les locaux professionnels doivent éteindre au maximum 1 heure après la fin de l'occupation des locaux ,et allumer au maximum 1 heure avant le début de leur activité. On constate que la loi est n'est pas appliquée dans notre commune pour certaines enseignes.

Pourquoi la loi ne s'appliquerait -elle pas à Etréchy ?

Et la sécurité dans tout ça ? :

Les discussions que nos élus ont eues avec des Maires de communes proches (Bonnelles et Ballancourt) font ressortir que l'analyse de la gendarmerie montre qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la délinquance pendant les heures d'extinction.

Grande Rue, Etrechy - La nuit

Bouquiner

Nous vous suggérons une idée de lecture :
Cela fait un peu plus d'un an que nous connaissons les mesures exceptionnelles mises en place pour lutter contre la pandémie. C'est le moment qu'a choisi *Martine Gaurat Lemonnier* pour partager avec nous, au jour le jour, ses préoccupations lors du premier confinement avec le style élégant et bienveillant qui est le sien. Elle nous ramène, par cette liaison douce, vers ses souvenirs Strépiniacois.

Pratiquer : les gestes qui comptent pour la planète

Au fil des numéros, nous vous présenterons **10 gestes qui comptent** pour que vous participiez à la réduction de la température à l'échelle de votre commune et de fait, de la planète, soit à la réduction du réchauffement climatique.

1er changement à adopter : Ne plus acheter de bouteilles d'eau en plastique. Préférez l'eau du robinet et investissez dans l'achat de votre propre gourde. Commençons facilement. Pourquoi boire l'eau du robinet plutôt qu'en acheter en bouteille ? La liste est longue. Sachez déjà que les bouteilles d'eau plastique produisent une quantité énorme de déchets plastiques *(un Français consomme en moyenne 96 bouteilles plastiques par an)*. Contrairement aux idées reçues, **tous les plastiques ne se recyclent pas**. La distribution de l'eau potable obéissant à une réglementation et à des contrôles stricts, soyez rassurés, vous **pouvez la boire en toute sécurité**. Si vous lui trouvez à Etréchy un petit goût, n'hésitez pas à la filtrer en utilisant des bâtonnets de charbon ou des perles céramiques. Vous ferez aussi des économies dans votre budget course du mois. Et la gourde ? Investir dans une gourde réutilisable *(petit format de type petites bouteille d'eau plastique)* vous évitera d'en acheter à la moindre sortie ou pique-nique en famille. Chacun la sienne. Il en existe d'ailleurs pour tous les goûts.

2ème changement : Puisque nous sommes sur le sujet de l'eau, pensez à **ne pas la gaspiller.** Et oui, l'eau est une denrée précieuse. Pensons toujours que dans certaines parties du monde, l'eau n'arrive pas en ouvrant un robinet. **Alors nos conseils :** prendre des douches courtes ou couper l'eau lorsque vous vous savonnez. Gardez l'option bain pour de vrais moments de détente avec parcimonie. Pareil pour la vaisselle et le brossage des dents. On ne laisse pas couler l'eau en permanence. Et le petit plus, on privilégie les produits d'entretien pour la maison qui ne polluent pas pour faciliter ensuite son traitement en station d'épuration (vinaigre blanc, bicarbonate ...).
N'oubliez pas, le processus du traitement de l'eau est extrêmement énergivore, alors on y pense.

AGENDA /

Réservez dès maintenant la date du 16 mai 2021

Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse complète : .....
Tél. (fixe ou mobile) : ..... Mail : .....
Date de la demande : ..... Je souhaite : ☐ adhérer à l'association (20€)
☐ Soutenir l'association
..... (indiquez le montant en €)

Etréchy ensemble et solidaires

Strépinia'com Trimestriel - Tirages : 3500 exemplaires. - Gratuit **Imprimerie** : Imprimerie européenne de Rochefort
Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy **Tél.** 07.82.80.66.13 **Courriel** : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
Directrice de la publication : Fanny MEZAGUER **Rédacteur en chef** : Roger LECOCQ **Rédaction/Photos** : Adhérents EES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Crédits photos : Lucas Marconnet Roger Victorino Kyle Glenn Anna Auza